

CAPD du mardi 28 janvier 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Depuis le 5 décembre, les salarié-es du public et du privé sont dans la rue contre la casse du système des retraites menée par le gouvernement. Malgré l'ampleur de la mobilisation, ce dernier s'obstine et refuse de les entendre. Cette réforme est un réel recul pour notre pays qui a fondé en 1945 un système social solidaire. Elle est un recul pour la démocratie sociale et la démocratie parlementaire au regard du nombre d'ordonnances qu'elle contient. Vendredi, le Conseil d'État a rendu un avis plus que critique jugeant qu'il s'agit d'une réforme « inédite depuis 1945 et destinée à transformer pour les décennies à venir (...) l'une des composantes majeures du contrat social ». De plus, le Conseil d'État demande au gouvernement de retirer l'engagement de revaloriser les enseignant-es, les chercheurs et chercheuses via des lois de programmation car, « ces dispositions constituent une injonction au gouvernement de déposer un projet de loi et sont ainsi contraires à la Constitution ». Or, nous savons toutes et tous que ce n'est pas seulement la réforme des retraites qui a poussé les enseignantes et les enseignants, les agents et les agente sous couvert de pilotage pédagogiques administratives, les AESH à se mobiliser, ce sont leurs mauvaises conditions de travail, et la nécessité d'une revalorisation de leur salaire. Le Ministre a préféré jouer l'effet d'annonce avec une enveloppe de 500 millions d'euros qui, rapportée aux 800 000 personnels de l'éducation nationale, correspond à peine à 40 € par mois. Nous sommes très loin d'une revalorisation salariale.

Comble du mépris, il conditionne les mesures de compensation pour les personnels enseignants les plus touchés par la baisse des pensions, à une refonte du métier et de la carrière, en recourant à des primes en contrepartie de missions supplémentaires.

Le SNUipp-FSU44 revendique une réelle revalorisation des salaires pour toutes et tous.

Nous faisons face à un ministre qui nie notre mécontentement et nos revendications. Oui nous voulons une bonne retraite, alors Monsieur l'Inspecteur d'Académie, pouvez-vous transmettre au ministre que nous ne sommes pas « une minorité radicale » et que nous ne maltraitons pas les livres : nous dénonçons le fait que tous les 3 ans une nouvelle réforme vienne les rendre obsolètes.

Habituellement, la CAPD de janvier était une CAPD politique dont le rôle définissait les règles de gestion des personnels. Cette année, il n'en sera rien puisque que les lignes directrices de gestion

ministérielle, conséquences de la loi du 6 août 2019 dite de transformation de la fonction publique, vont être mises en œuvre. Avec elles, nous actons la fin du dialogue social et la fin de l'égalité de traitement pour toutes et tous les personnels que ce soit pour leur mutation, pour leur avancement puisque aucun travail de vérification globale ne pourra être mené en amont ou en aval des mutations, puisque aucun groupe de travail ne sera organisé et que les organisations syndicales représentatives n'auront accès à aucun document finalisé. Pour le SNUipp-FSU et la FSU, il s'agit là de la confirmation de la casse organisée du paritarisme. Pour nous, le gouvernement s'attaque aux droits de chacun et de chacune à être informé·e et défendu·e dans les actes de gestion qui les concernent au premier chef.

Concernant le mal-être des directrices et des directeurs des écoles, nous considérons que la journée qui leur a été accordée au mois de décembre, même si elle leur a certainement été très utile, n'est que de la poudre aux yeux, un cache-misère juste bon à berner l'opinion publique. Cette journée ne fera pas oublier aux collègues leurs revendications, qui sont les revendications portées par le SNUipp-FSU depuis de nombreuses années : du temps de décharge supplémentaire et une aide à la direction dans toutes les écoles par des personnels formés sur des emplois pérennes.

Depuis la semaine dernière, les évaluations nationales CP ont repris. Au regard de leur première utilisation depuis un an, nos craintes sont confirmées : elles n'existent que pour dicter la pédagogie aux collègues sous couvert de pilotage pédagogique, leur imposer le contenu de la formation continue et mettre en œuvre toujours plus le New management public. Le ministre le sait, les enseignantes et les enseignants, fort-es de leur esprit critique et de leur professionnalisme ne sont pas en accord avec ses prescriptions. C'est donc à coup de pressions incessantes qu'il entend les mettre au pas.

Une dérive que le SNUipp-FSU ne cessera de dénoncer et qui l'amène à soutenir toutes les actions menées par les écoles contre cette dé-professionnalisation du métier. A l'opposé, le SNUipp-FSU fait confiance aux collègues et propose un observatoire du métier pour recueillir et diffuser réussites et projets d'équipes qui permettent de continuer à trouver du sens et à tout mettre en œuvre pour conduire les élèves à progresser dans leurs apprentissages, s'il s'obstine à rester sourd.

Enfin, dans quel cadre de paritarisme travaillons-nous lorsque le calendrier des instances nous est donné seulement quelques jours avant un comité technique et une commission paritaire ?

Pour conclure, à force de nier le rôle des syndicats, à force de l'avoir affaibli et de chercher à l'affaiblir encore, le gouvernement se trouve maintenant confronté et, c'est bien normal, à des formes d'actions nouvelles qui ne cesseront de s'amplifier, s'il s'obstine à rester sourd.